

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la directive 1999/45/CE

Mareva



REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 - Identificateurs de produit

Nom commercial : REVACIL / AQUACLAR
Nom générique : DESINFECTANT SANS CHLORE A BASE DE PHMB
Type de produit : Mélange

1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Produit désinfectant cationique, utilisé pour le traitement des eaux de piscines.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**
Adresse : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE
13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Téléphone / Fax : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

Pour **la suisse** se référer à la section 16.2

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
N° ORFILA (INRS): 01.45.42.59.59
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN
Suisse: 145 (STIZ Zürich)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 -Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Irritant (Xi) et Dangereux pour l'environnement (N) - R37/38; R41; R51/53

Effets néfastes les plus importants

Mentionnés en gras dans la partie étiquetage ci-dessous.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à la directive 1999/45/CE

Mareva



REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

2.2 -Etiquetage de la substance ou du mélange

Etiquetage conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger

Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement



Phrases R

37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau

41 - Risque des lésions oculaires graves

51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Phrases S

2 - Placer hors de la portée des enfants.

24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.

26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.

37/39 - Porter des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 - Substances

3.1.a Nom chimique : PolyHexaMéthylèneBiguanide (PHMB)

N° CAS : 32289-58-0 ou 27083-27-8 ou 91403-50-8

Concentration : 19 - 21 %

N° d'enregistrement REACH : Pas concerné (Biocide)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Lésion oculaire grave - Cat1 - H318

Danger chronique pour le milieu aquatique - Cat2 - H411

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

: Xi: R41; N: R51/53

3.1.b Nom chimique : Chlorure d'hydrogène

N° CAS : 7647-01-0

Concentration : 0,10 - 0,15 %

N° d'enregistrement REACH : En cours

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Corrosion cutanée - Cat1B - H314

Toxique systémique pour un organe cible - exposition unique (inhalation) - Cat3 - H335

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

: T: R23; C: R35

Pour le texte complet des Phrases-H et R mentionnées dans cette Section; voir Section 16

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

4 - PREMIERS SECOURS**4.1 - Description des premiers soins nécessaires**

- En cas d'inhalation* : Transporter la personne à l' air frais. Se rincer la gorge à l'eau potable.
- En cas de contact avec la peau* : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver la peau immédiatement et abondamment à l' eau claire au moins 15 mn.
Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- En cas de contact avec les yeux* : Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes minimum.
Consulter immédiatement un spécialiste.
- En cas d'ingestion* : Rincer la bouche (si la victime est consciente) et boire abondamment de l'eau.
Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de donnée

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de donnée

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE**5.1 - Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés* : Tous les agents d'extinction sont utilisables
- Moyens d'extinction inappropriés* : Aucun

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun, le produit est ni inflammable, ni explosif.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Utiliser un équipement de protection usuel de lutte contre l'incendie

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Eviter le contact avec les yeux.
- Eviter le contact avec la peau
- Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
- Utiliser un équipement de protection individuelle (voir Section 8).

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

- Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles (par ex. sable, terre...).
- Transférer dans un conteneur étiqueté et étanche en vue d'une élimination conforme à la réglementation en vigueur.
- Traiter le produit récupéré selon la section 13.
- Laver l'emplacement souillé à grande eau.
- ATTENTION: le produit peut être glissant en début de lavage à grande eau. Il reste collant sur les zones souillées insuffisamment rincées.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conserver le récipient bien fermé à l'abri de la lumière et de la chaleur.
- Ne pas mélanger à d'autres produits chimiques.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Eviter les éclaboussures et la formation de brouillard
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains après manipulations

7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités

Stockage : Conserver hermétiquement fermé dans l'emballage d'origine.
Stocker à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel ($T^{\circ} > 6^{\circ}\text{C}$).
Conserver à l'écart des Produits incompatibles et des aliments.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: plastique (PE, PP, PVC), acier inox.
Matières non-appropriée: matériaux métalliques (Cu; Fe, Zn, Aciers noirs) ainsi que certains types de "caoutchouc".

7.3- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utiliser pour le traitement des piscines. Ne doit pas être mélangé avec d'autres produits chimiques car risques de réactions dangereuses.

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1- Paramètre de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Pas de données

8.2- Contrôle de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

- Eviter les projections

Voir mesures de protection Section 7

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Protection des mains : Porter des gants appropriés pour les produits chimiques.

Protection des yeux : Lunette de sécurité

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Mesures d'hygiène : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains après manipulations

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir Section 6.2

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1- Propriétés physiques et chimiques**

Aspect : Liquide
Couleur : bleu
Odeur : parfum lavande/lavandin
pH à 20°C (produit pur) : 4,0-5,0
Point de congélation/fusion : -2°C à 4°C
Point d'ébullition : 102 à 105°C
Point d'éclair : Pas de données
Taux d'évaporation : Pas de données
Inflammabilité : Pas de données
Propriétés explosives : Pas de données
Pression de vapeur à 20°C : Pas de données
Densité apparente à 20°C : 1,030-1,050

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

9.1- Propriétés physiques et chimiques (suite)

<i>Solubilité(s)</i>	: Soluble dans l' eau en toutes proportions - Autres solvants : alcools aliphatiques (surtout à chaîne carbonées courtes) ainsi que le glycol. - Insoluble dans les hydrocarbures.
<i>Coeff partage: n-octanol/eau</i>	: Pas de données
<i>T° d'auto-inflammation</i>	: Pas de données
<i>T° de décomposition</i>	: 230°C
<i>Viscosité</i>	: $1,2 \cdot 10^{-3}$ Pa.s
<i>Propriétés comburantes</i>	: Non concerné
<i>Autres propriétés</i>	- Se complexe avec la plupart des cations métalliques (Fe, Cu, Ni...) - Son caractère cationique le rend totalement incompatible avec les produits anioniques (formation d'un précipité blanc) - La matière active est facilement oxydable (dérivés chlorés, Q,...)

10 - STABILITE ET REACTIVITE**10.1- Réactivité**

- Aucune réaction spontanée, ni d'incompatibilité susceptible de provoquer une réaction violente.

10.2- Stabilité chimique

- Stable entre +10°C et +75°C

10.3- Réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse connue

10.4- Conditions à éviter

- Chaleur ($T^{\circ} > 50^{\circ}\text{C}$) .

10.5- Matières incompatibles

- Cations métalliques (Fe, Cu, Ni...)
- Les produits anioniques

10.6- Produits de décomposition dangereux

- Pas de donnée

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1- Toxicité aiguë***Toxicité aiguë par voie orale* DL50 > 2000 mg/kg (espèce: rat)*Toxicité aiguë par inhalation* Pas de donnée*Toxicité aiguë par voie cutanée* DL50 > 2000 mg/kg (espèce: rat)**==> Mélange n'est pas classé avec une toxicité aiguë****11.2- Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Produit légèrement irritant pour la peau

11.3- Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Produit très irritant pour les yeux

11.4- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit non sensibilisant pour la peau (pas de donnée pour la respiration)

11.5- Mutagénicité

Non mutagène

11.6- Cancérogénicité

Non

11.7- Toxicité pour la reproduction

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.8- Effet sur le développement

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.9- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.10- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucune information n'est disponible pour le mélange

11.11- Autres informations

Pas de donnée

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1- Toxicité**

Poissons: CL50 = 1 à 10 mg/L, 96H

Mollusque: CE50 = 1 à 10 mg/L, 48H

Algues: CE50 > 0,1 mg/L, 72H

NOEC50 > 0,001 mg/L, 72H

Test d'inhibition de la respiration (boues activées): CE50 = 161 mg/L, 3H

==> Mélange est classé toxique pour les organismes aquatiques**12.2- Persistance et dégradabilité**

Pas de donnée

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Pas de donnée

12.4- Mobilité

Pas de donnée

12.5- Autres effets néfastes

Pas de donnée

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION**13.1- Méthodes d'élimination**

- Eliminer conformément aux législations en vigueur
- Ne pas contaminer le sol ou l'eau (empêcher le produit de pénétrer dans les égouts).
- Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement
- La neutralisation se fait par oxydation, grâce à des oxydants puissants tels que: dérivés chlorés ou bromés, ozone...

13.2- Emballages contaminés

- Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Reverser les eaux de rinçage dans la piscine.
- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU	: 3082
Désignation officielle	: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VU DE L'ENVIRONNEMENT LIQUIDE, NSA (polyhexaméthylène biguanide)
Classe de danger	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Code tunnel (ADR)	: E
Dangers pour l'environnement	: Oui
Remarque	: Transport en Quantités Limitées, LQ=5L

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° ICPE	: 1173
N° Synapse	: 199198
N° MEEDDAT	: 12569 (revacil) / 14372 (aquaclar)
Allemagne:	N° Produktnummer : 2004058 Registriernummer : N-28059
Suisse:	AN: CHZB2168

REVACIL / AQUACLAR

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 25/10/2011

16 - AUTRES INFORMATIONS :**16.1- Phrases intégrales mentionnées dans la section 2 et 3**

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H318: Provoque des lésions oculaires graves

H335: Peut irriter les voies respiratoires

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

R23: Toxique par inhalation

R35: Provoque des graves brûlures

16.2 - Renseignements concernant le responsable de la mise sur le marché en suisse*Société* : **MAREVA AG***Adresse* : St. Alban-Vorstadt 102-PF342

CH-4013 BASEL

Téléphone / Fax : Tel : 0041.(0)613226922 - Fax : 0041.(0)613226923*Adresse E-mail:* : tech@mareva.fr**16.3- Autres informations**

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances, des données fournisseurs et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité concerne le produit spécifiquement désigné.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.